

Majeure Haute Spécialisation

Dans le cadre de la Stratégie visant la réussite des élèves, les écoles secondaires de l'Ontario offrent des programmes élargis pour répondre au style d'apprentissage et aux intérêts de chaque élève. Ces programmes permettent aux élèves de personnaliser leur expérience scolaire grâce à diverses options d'apprentissage nouvelles et améliorées. Celles-ci comprennent la double reconnaissance de crédit, la Majeure Haute Spécialisation et l'éducation coopérative.

Ces programmes satisfont aux besoins, intérêts et forces de tous les élèves, les impliquent dans leur apprentissage et les préparent au diplôme et à l'avenir.

Qu'est-ce que la Majeure Haute Spécialisation?

La Majeure Haute Spécialisation est un programme spécialisé approuvé par le Ministère qui permet aux élèves de concentrer leur apprentissage sur un secteur d'activité économique particulier tout en répondant aux conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires. Elle prépare également les élèves à faire la transition entre l'école secondaire et la formation en apprentissage, le collège, l'université ou le marché du travail.

Durant l'année scolaire 2012-2013, les majeures sont offertes dans les secteurs suivants :

- Affaires
- Agriculture
- Arts et culture
- Aviation/aérospatiale
- Construction
- Énergie
- Environnement
- Exploitation minière
- Fabrication
- Foresterie
- Horticulture et aménagement paysager
- Hôtellerie et tourisme
- Santé et bien-être
- Justice, sécurité communautaire et services d'urgence
- Services sans but lucratif
- Sports
- Technologies de l'information et des communications
- Transformation des aliments
- Transports

Principaux avantages de la Majeure Haute Spécialisation

Les élèves ont la possibilité :

- de personnaliser leur éducation secondaire selon leurs intérêts et leurs talents;
- de développer des connaissances et des compétences spécialisées;

ontario.ca/siteparents

- d'obtenir des crédits reconnus par les établissements d'enseignement postsecondaire et par le secteur;
- d'obtenir des certifications reconnues par le secteur et de la formation propre à la carrière;
- de développer des compétences essentielles et des habitudes de travail documentées par le biais du Passeport-compétences de l'Ontario;
- de cerner, d'explorer et de préciser leurs objectifs de carrière afin de prendre des décisions éclairées concernant leur avenir;
- d'avoir une certaine flexibilité, soit de passer d'un itinéraire à l'autre, s'il y a un changement de plans ou d'objectifs.

Comment la Majeure Haute Spécialisation est-elle documentée?

L'élève qui réussit une majeure reçoit :

- un diplôme d'études secondaires de l'Ontario portant le sceau rouge de la majeure;
- un Relevé de la Majeure Haute Spécialisation sur lequel sont précisées ses réalisations dans le programme;
- une attestation sur son Relevé de notes de l'Ontario.

Où la Majeure Haute Spécialisation est-elle offerte? Où puis-je obtenir des renseignements supplémentaires?

En 2012-2013, tous les conseils scolaires de la province offrent la Majeure Haute Spécialisation. Pour de plus amples renseignements au sujet des majeures offertes, veuillez communiquer avec la direction de votre école ou avec le leader pour la réussite des élèves de votre conseil scolaire. Vous trouverez plus de détails sur la Majeure Haute Spécialisation et son fonctionnement à ontario.ca/reussitedeseleves